



DRUMMONDville

VOLUME 22, NUMÉRO 3
AVRIL 2010

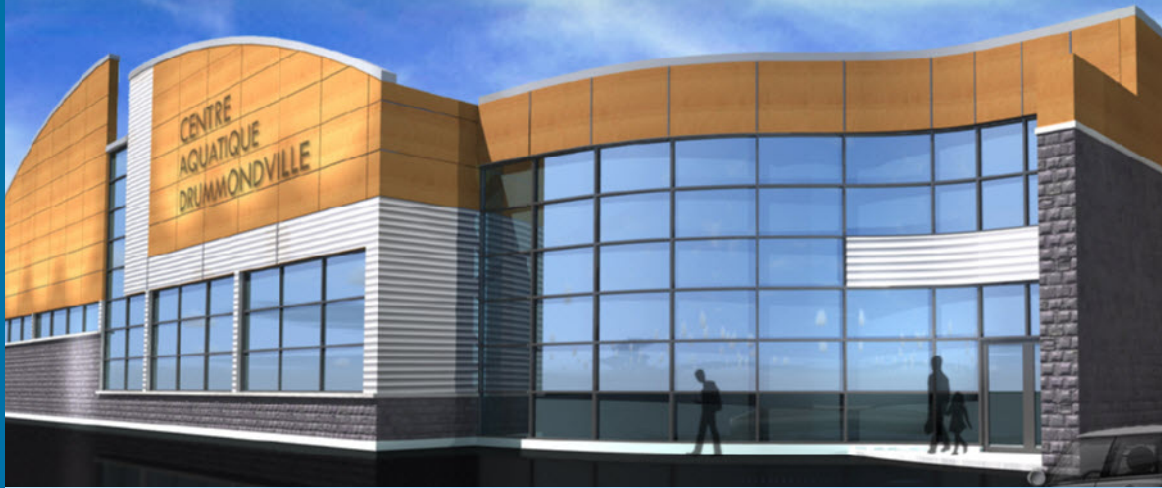


Centre multisport Métamorphose en vue!

page 3

À LIRE DANS CE NUMÉRO

Des dates à retenir	2
Transport en commun : des statistiques à la hausse et quelques modifications	4
Drummondville a participé aux Rendez-vous de la francophonie	5
Début d'une série d'articles sur l'arboriculture	6-7
De nouvelles subventions confirmées par la Ville	7
Ventes-débarras : permis disponibles au Service des finances	8
Un mot sur l'environnement	9
Informations culturelles	12



Le Centre de loisirs Camil-Lauzière est né

page 5

Maintenant en ligne
Le nouveau site
internet de la Ville

www.ville.drummondville.qc.ca



Calendrier des séances du conseil municipal

19 avril
3 et 17 mai

Heure :
19 h 30

Endroit :
Salle du conseil
413, rue Lindsay

Prochaine parution du bulletin

Mai 2010

DRUMMONDVILLE

Bulletin d'information publié par la
Ville de Drummondville et distribué
dans tous les foyers

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois



Tirage :
33 900 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Des dates à retenir

- Au plus tard le 1^{er} avril ► Démantèlement des abris d'auto temporaires dans le secteur de Saint-Joachim. Info : 819 478-6571
- Au plus tard le 15 avril ► Démantèlement des abris d'auto temporaires dans tous les secteurs de la ville (à l'exception du secteur de Saint-Joachim). Info : 819 478-6571
- Jusqu'au 15 avril ► Interdiction de stationner dans les rues et les stationnements municipaux, entre minuit et 7 h
- Du 15 avril au 15 octobre ► Ouverture des pistes cyclables
Les pistes situées dans la ville sont gérées par le Service des loisirs et de la vie communautaire. Info : 819 478-6565
Les autres pistes sont gérées par Réseaux Plein Air Drummond. Info : 819 477-5995
- Avril-mai ► Nettoyage des rues avec les balais mécaniques.  Info : 819 478-6572
- Mi-avril à mi-mai ► **Partie du territoire au nord de la voie ferrée**, nettoyage du réseau d'aqueduc¹ de façon conventionnelle (ouverture de bornes-fontaines simultanément). Info : 819 478-6572
- Début mai à fin octobre ► **Partie du territoire au sud de la voie ferrée**, nouvelle méthode de nettoyage du réseau d'aqueduc¹ : rinçage unidirectionnel par manipulation de vannes (procédé plus long). Info : 819 478-6572
- Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre ► Réglementation sur l'utilisation de l'eau potable en vigueur. Info : 819 478-6578
- Du 3 mai au 1^{er} octobre ► Enlèvement des déchets domestiques (bac gris²) à toutes les semaines. Info : 819 478-6572
- Toute l'année ► Collecte des matières recyclables (bac vert²) à toutes les semaines. Info : 819 478-6572 
- 3 au 7 mai et 5 au 9 juillet ► Enlèvement des rebuts encombrants³ dans tous les secteurs. Info : 819 478-6572

¹ Lors de cette opération, l'eau peut présenter une légère coloration. Pour corriger, il suffit de laisser couler l'eau quelques minutes.

² Seuls les bacs identifiés et livrés par la Ville sont considérés lors de l'enlèvement des déchets domestiques et des collectes de matières recyclables.

³ L'Écocentre reçoit aussi les rebuts encombrants ainsi que d'autres rebuts (sauf les matelas et le bardeau d'asphalte) pendant toute l'année. Horaire d'été : mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30. Info : 819 477-1312

En tout temps, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour des situations d'urgence s'adressant au Service des travaux publics (fuite d'eau, refoulement d'égout, problème d'aqueduc, débris sur la chaussée, etc.), un numéro unique à composer : 819 478-6572. Pour des informations ou des demandes ne requérant pas une intervention urgente, les heures régulières pour joindre le personnel du service sont de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Investissements de 17 M\$ au Centre multisport

Les travaux de réfection et d'agrandissement débuteront vers la mi-mai

Après avoir inauguré en 2007 le Centre multisport, à la suite de la conversion du Pavillon thématique et multifonctionnel du Village québécois d'antan, la Ville de Drummondville procédera en 2010-2011 à la réfection d'une partie du bâtiment existant ainsi qu'à son agrandissement pour en faire un complexe sportif de premier plan et répondre encore davantage aux besoins de la population.

Tennis et Centre aquatique

L'agrandissement projeté permettra d'entreprendre, à compter de la mi-mai, la construction de cinq nouveaux terrains de tennis intérieurs qui devraient être accessibles aux adeptes de ce sport dès la mi-septembre 2010.

De plus, l'agrandissement comprendra une piscine intérieure semi-olympique. Les travaux pour la réalisation de cet équipement se mettront en branle en septembre prochain. La piscine, qui sera connue sous l'appellation de Centre aquatique, devrait être livrée à la population en août 2011.

La superficie de cette nouvelle piscine sera de 25 m par 25 m. Elle offrira 10 corridors de natation ainsi que des tremplins de 1 m et de 3 m. Cette piscine sera adaptée pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Elle disposera également de gradins pouvant accueillir quelque 250 personnes. Son environnement sera complété par des locaux pour bureaux, des vestiaires, un bloc sanitaire ainsi qu'une salle multifonctionnelle pouvant servir à des formations à l'intention des usagers.

La superficie totale de l'agrandissement sera de 66 100 pi², soit 27 500 pi² pour la partie



Le Centre multisport fera l'objet d'une profonde métamorphose au cours des prochains mois.

abritant le Centre aquatique et 38 600 pi² pour les nouveaux terrains de tennis.

Centre existant

Quant au centre existant, précisons que les travaux de réfection débuteront à la mi-mai et devraient être terminés vers la fin de décembre 2010.

Les travaux consisteront notamment à refaire l'enveloppe extérieure du bâtiment qui s'est passablement détériorée au fil des ans. De plus, on procédera à l'ajout de bureaux administratifs pour les organismes qui y seront abrités.

Par ailleurs, l'espace libéré à la suite de la relocalisation des terrains de tennis dans l'agrandissement projeté sera converti en plateau pour le tumbling et en gymnase multifonctionnel pour la pratique de différentes activités sportives comme le volleyball, le basketball ou le badminton.

Une fois les travaux terminés, la superficie totale du nouveau complexe sera de 114 300 pi²,

c'est-à-dire 66 100 pi² pour la nouvelle partie et 48 200 pi² pour le bâtiment existant.

Quant à l'investissement de 17 M\$ requis pour ce projet, il proviendra en parts égales du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de la Ville de Drummondville.

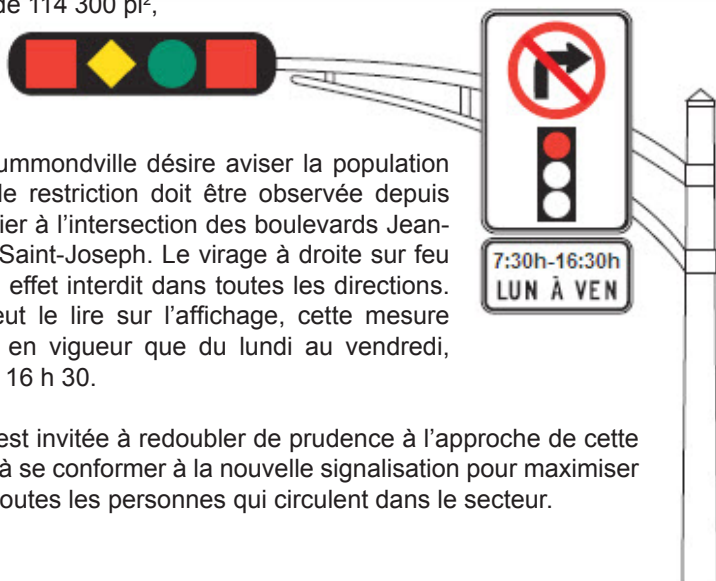
Une fois complété, le Centre multisport pourra encore mieux s'acquitter de sa vocation. Pour leur part, les organismes qui y logeront pourront poursuivre leur mission dans de meilleures conditions et contribuer, en partenariat avec la Ville de Drummondville, à favoriser l'activité physique et l'épanouissement de la jeunesse ainsi que de la collectivité en général.

Drummondville vise le développement harmonieux dans toutes les sphères d'activités. Une autre preuve en est donnée avec l'agrandissement et la réfection du Centre multisport, ce qui confirme de façon tangible le soutien de la Ville à l'endroit de ses partenaires du milieu sportif et qui constitue une initiative profitable pour la population.

**À l'intersection des boulevards
Jean-de Brébeuf et Saint-Joseph
Interdiction de virer à
droite sur le feu rouge
dans toutes les
directions**

La Ville de Drummondville désire aviser la population qu'une nouvelle restriction doit être observée depuis le 5 mars dernier à l'intersection des boulevards Jean-de Brébeuf et Saint-Joseph. Le virage à droite sur feu rouge y est en effet interdit dans toutes les directions. Comme on peut le lire sur l'affichage, cette mesure n'est toutefois en vigueur que du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 16 h 30.

La population est invitée à redoubler de prudence à l'approche de cette intersection et à se conformer à la nouvelle signalisation pour maximiser la sécurité de toutes les personnes qui circulent dans le secteur.



**Avec une augmentation
supérieure à 26 000
déplacements en 2009**

Le transport en commun gagne en popularité



À la suite des améliorations apportées par la Ville de Drummondville, le Service de transport en commun urbain a retrouvé son rythme et même gagné en popularité au cours de la dernière année.

En effet, on a constaté en 2009 une augmentation de l'achalandage global dans les autobus et le taxibus de 26 406 passages ou 8 % par rapport à l'année 2008. Au total, 356 644 déplacements ont été enregistrés en 2009, comparativement à 330 238 en 2008.

En ce qui concerne les autobus seulement, on a dénombré en 2009 un total de 321 190 passages, comparativement à 297 958 en 2008, soit une hausse de 23 232 déplacements ou 7,8 %.

Le retour du service à toutes les 30 minutes dans la deuxième moitié de l'année 2008 sur quatre des cinq parcours d'autobus en place a, en quelque sorte, pavé la voie à cette augmentation de l'achalandage qui a continué de se manifester tout au long de l'année 2009.

Pour sa part, le service de taxibus a également connu une popularité accrue. En 2009, 15 441 déplacements ont été comptabilisés, comparativement à 13 254 en 2008, soit une hausse de 2187 passages ou 16,5 %.

Le service mixte (autobus et taxibus) n'est pas étranger à ces augmentations puisqu'il permet de couvrir maintenant un plus grand territoire et qu'il offre plus de souplesse aux usagers. La combinaison et l'intégration de ces deux services ajoutent des possibilités de déplacements plus variées et plus intéressantes pour les usagers. De plus, au cours de la dernière année, la fiabilité du service a été démontrée, et ce, malgré les nombreux travaux d'infrastructure et de voirie réalisés sur différentes artères de la ville empruntées par les services d'autobus et de taxibus.

Service apprécié

Les augmentations observées au chapitre de l'achalandage confirment que de plus en plus de gens adoptent le transport en commun puisqu'il convient à une plus large clientèle.

Par ailleurs, depuis l'entrée en service des nouveaux véhicules en août 2009, il semble que ceux-ci soient appréciés par la majorité des usagers.

Dotés d'un système de climatisation, plus confortables, plus économiques sur le plan de la consommation d'essence, moins polluants et moins bruyants, les nouveaux autobus répondent bien à la demande.

Économie

Sur le plan budgétaire, il est important de préciser que l'abandon des gros autobus au profit de véhicules de moindre taille se traduit par une économie substantielle.

En effet, le budget de fonctionnement du Service de transport en commun (autobus et taxibus) pour 2010 s'élève à 1,5 M\$, alors qu'il était de 1,9 M\$ en 2009, soit une diminution de 400 000 \$.

Améliorations en 2010

D'autres améliorations sont prévues en 2010 afin de toujours offrir un meilleur service aux usagers.

C'est ainsi qu'à certains endroits sur les parcours, les bordures de rue seront abaissées pour favoriser un meilleur accès aux autobus. La Ville verra également à relocaliser certains abribus à des endroits stratégiques où la clientèle est plus grande.

Pour toute information sur le transport en commun, vous pouvez communiquer au 819 478-6578 ou consulter le www.ville.drummondville.qc.ca.

Quelques modifications apportées au Service du transport en commun de Drummondville

La Ville de Drummondville avise les utilisateurs du Service de transport en commun qu'elle a procédé, en mars dernier, à l'ajout de trois nouveaux points d'embarquement à son service de taxibus :

- Dans le secteur de Grantham :
 - o le point d'embarquement G115, à l'intersection de la rue Mailhot et du boulevard Saint-Joseph.

La correspondance avec les trajets d'autobus 2, 3 et 5 s'effectue aux Promenades Drummondville.

- Dans le secteur de Saint-Nicéphore :
 - o le point d'embarquement N875, près du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (à l'intersection de la route 139 et de la rue Traversy);
 - o le point d'embarquement N885, à l'intersection de la rue Lemaire et de la route 139.

Pour ces deux derniers points d'embarquement, la correspondance avec l'autobus du parcours 5 s'effectue à la Place Charpentier.

Rappelons que les citoyens qui désirent se prévaloir du service de taxibus doivent d'abord

faire une réservation, au moins une heure à l'avance, en composant le 819 478-9988.

Déplacement d'un point d'embarquement du parcours d'autobus 2

L'arrêt qui était installé à l'angle des rues Saint-Pierre et Ringuet a été déplacé à l'angle des rues Cormier et Saint-Pierre. Les temps de passage sont les mêmes, soit à la 15^e ou à la 45^e minute de chaque heure lorsque le trajet est effectué à la demi-heure, ou à la 15^e minute de chaque heure les samedis et les dimanches.

Pour toute information sur les horaires et les tarifs du Service de transport en commun, il suffit de composer le 819 478-6578.

En hommage à son président des 30 dernières années Le nouveau bâtiment des Loisirs Saint-Joseph prend le nom du Centre de loisirs Camil-Lauzière

C'est en présence des membres du conseil d'administration et du personnel des Loisirs Saint-Joseph, des collaborateurs au projet d'agrandissement et de plusieurs partenaires de l'organisme que M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, et M. Camil Lauzière, président des Loisirs Saint-Joseph, ont procédé à l'inauguration officielle du bâtiment réaménagé qui sera dorénavant connu sous l'appellation de Centre de loisirs Camil-Lauzière.

M^{me} Ruest Jutras a évoqué les raisons qui ont amené la Ville à acquiescer à la demande du conseil d'administration des Loisirs Saint-Joseph de désigner le nouvel édifice du nom de Centre de loisirs Camil-Lauzière. « Ce faisant, la Ville veut rendre un hommage particulier à M. Camil Lauzière qui a été l'âme des loisirs du quartier et qui, dans le dossier de l'agrandissement, a été des plus persévérants pour voir ce projet se concrétiser. Par ce geste, nous soulignons son dévouement et son travail infatigable auprès des jeunes et sa présidence de l'organisme depuis 30 ans. Il s'agit d'un hommage bien mérité et M. Lauzière peut dire mission accomplie » a-t-elle déclaré.

Partenaire de premier plan dans le développement des loisirs et de la vie communautaire, la

Ville de Drummondville a poursuivi dans cette voie en donnant un appui de taille aux Loisirs Saint-Joseph dans le cadre de ce projet d'agrandissement majeur, avec l'octroi d'une subvention de 750 000 \$. Rappelons aussi que la Ville contribue annuellement au fonctionnement des Loisirs Saint-Joseph et que sa participation financière en 2010 est supérieure à 85 000 \$.

Cet agrandissement permettra à l'organisme de développer et d'améliorer son offre de services et de disposer de locaux plus vastes et plus fonctionnels pour le bénéfice de ses nombreux usagers.

Les Loisirs Saint-Joseph offrent un lieu de rencontre pour les jeunes de 6 à 18 ans de ce secteur de la ville et des environs. Sous la supervision d'un personnel spécialisé, ces jeunes peuvent participer à diverses activités sportives (site de planche à roulettes, dek hockey, basketball, patinoire, etc.) ainsi qu'à des activités culturelles et communautaires.

Les autorités municipales sont convaincues que cet agrandissement permettra d'offrir de meilleurs services en loisirs dans ce secteur de Drummondville tout en accentuant le sentiment d'appartenance des jeunes à leur centre et à leur quartier.



M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, a profité de l'inauguration du bâtiment réaménagé des Loisirs Saint-Joseph pour dévoiler le nom du nouvel édifice, soit le Centre de loisirs Camil-Lauzière. M. Lauzière, qui l'accompagnait lors du dévoilement, s'est dit honoré par cet hommage, en reconnaissance de ses 30 ans de bénévolat aux Loisirs Saint-Joseph.

Drummondville a participé aux Rendez-vous de la francophonie

La Ville de Drummondville a été au centre des récents Rendez-vous de la francophonie en étant jumelée à la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Pendant deux jours, des représentants d'organismes culturels ont pu prendre connaissance de ce qui existe dans leur coin de pays respectif et établir des liens en vue d'une mise en réseau. L'an prochain, ce sera au tour des représentants d'ici de visiter leurs homologues de la Colombie-Britannique.



Le 16 mars dernier, face à l'hôtel de ville, le drapeau des Rendez-vous de la francophonie a été hissé. Apparaissent, dans l'ordre habituel, M. Christian Francey, directeur du Festival d'été francophone de Victoria, M^{me} Christine Sotteau, directrice de la Fédération francophone de la Colombie-Britannique, M. Pierre Rivard, directeur du Centre culturel francophone de Vancouver, M^{me} Annick Bellavance, conseillère municipale membre du comité des arts et de la culture, et M. Steven Watkins, directeur général adjoint, Services à la population, à la Ville de Drummondville.

Saviez-vous que...

Le publisac (sac de plastique) et son contenu doivent être séparés avant d'être déposés dans le bac vert.

Arboriculture : la Ville y voit de près!

La Ville de Drummondville s'implique de plus en plus dans un secteur en plein développement, soit l'arboriculture. Pour permettre aux citoyens d'en connaître davantage à ce sujet, la Ville amorce, dans le présent numéro de son bulletin municipal, la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Le premier article permettra de traiter en général de cette spécialité. Dans les éditions ultérieures, il sera notamment question de conseils et de façons de faire pour l'entretien et la protection des arbres. C'est M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, qui sera le « guide » pour cette chronique. Bonne lecture!

Qu'est-ce que l'arboriculture?

L'arboriculture consiste à cultiver des arbres et à les intégrer dans le développement d'infrastructures en milieu urbain et rural. Elle comprend l'étude de la physiologie végétale, soit la façon dont les arbres réagissent à leur environnement et aux différentes techniques d'entretien.

L'arboriculture se distingue de la sylviculture qui consiste en un entretien pour une production commerciale de masse de bois et des autres produits provenant de la forêt. En effet, l'arboriculture vise à entretenir, à sauvegarder et à limiter les risques que peut représenter un arbre en milieu urbain et rural.

Nous retrouvons deux types de travailleurs pour exécuter les tâches en arboriculture. L'**arboriculteur** se consacre surtout à la consultation et la planification des travaux, c'est-à-dire le dépistage de problématiques reliées aux arbres (insectes, maladies, etc.), la fertilisation, la botanique et l'intégration en zone urbaine. L'**élagueur**, pour sa part, exécute les tâches d'élagage et d'abattage. Ces travaux nécessitent des équipements spécialisés ainsi qu'une connaissance technique et morphologique lors de l'exécution des travaux, et ce, pour sa propre sécurité. Un peu comme un alpiniste en montagne, l'élagueur est attaché (sans crampons lors de l'élagage) dans la structure de la charpente de l'arbre lorsqu'il exécute les travaux.

La forêt urbaine, une richesse collective!

On reconnaît de plus en plus la valeur patrimoniale des arbres et des paysages présents dans une ville. Les arbres et les écosystèmes urbains forment un patrimoine collectif qui contribue à enrichir des lieux, des quartiers et des villes. Les arbres du domaine public sur le territoire de Drummondville composent une forêt urbaine d'environ 10 000 arbres (inventaire non finalisé). Il ne faut pas oublier leurs bienfaits :

Environnementaux :

- ils réduisent l'impact des gaz à effet de serre (absorption de CO² – un arbre mature absorbe environ 2,5 kg de carbone/année);
- ils purifient et dépoussièrent l'air (un arbre mature peut capter 7000 particules par litre d'air/année);

- ils fournissent de l'oxygène (un arbre mature fournit de l'oxygène pour quatre personnes/jour).

Écologiques :

- ils aident à contrer l'érosion dans nos cours d'eau;
- ils fournissent des abris aux oiseaux et à la petite faune;
- ils fournissent de la nourriture à notre faune urbaine.

Monétaires :

- la valeur monétaire de nos 10 000 arbres (estimés), espaces boisés non inclus, est d'environ de 7 M\$, soit en moyenne 700 \$ par arbre.

Si on ajoute aux arbres publics (de rues et parcs) les espaces naturels conservés sur le territoire, Drummondville est au 2^e rang au Québec pour le pourcentage (12 %) des parcs et des espaces naturels conservés par rapport à la superficie de la ville. C'est dans l'objectif de développer et de mieux protéger son patrimoine arboricole que la Ville, par le biais du Service des travaux publics, a ajouté à sa section Parcs et espaces verts ce nouveau volet qu'est l'arboriculture.

Évolution du nouveau secteur d'arboriculture

Depuis février 2008, la Ville de Drummondville a embauché un arboriculteur en plus de faire l'acquisition d'un logiciel (SIGMA) spécialisé dans la gestion des arbres en milieu urbain. Cet outil est essentiel pour effectuer un inventaire de notre patrimoine végétal et pour planifier les interventions nécessaires à sa conservation et son amélioration.

Puisque l'inventaire a déjà été réalisé sur la moitié du territoire, cela a permis à l'arboriculteur d'élaborer un plan arboricole. Cette démarche met en forme un plan d'aménagement et de gestion de la végétation pour ainsi produire divers programmes d'intervention.

Au printemps 2008, la Ville a procédé à l'embauche d'un élagueur ainsi qu'à l'achat d'équipements d'arboriculture. Depuis, des interventions urgentes sont réalisées dans nos parcs et espaces verts afin de rendre les lieux plus sécuritaires et attrayants pour les usagers. Un

aide élagueur s'est joint à l'équipe d'arboriculture dès le printemps 2009, ce qui permet d'effectuer plus rapidement les interventions arboricoles urgentes.

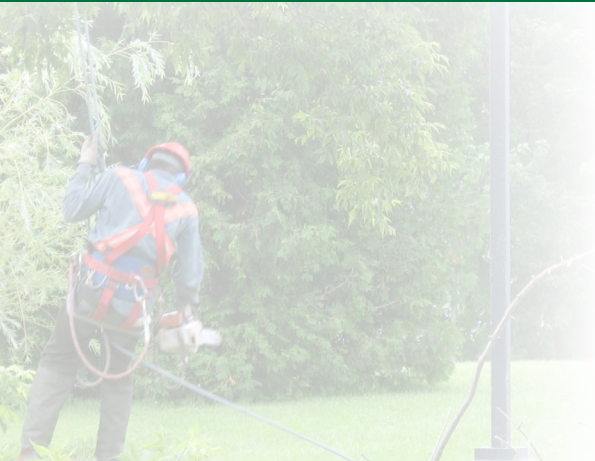
À partir du plan arboricole, les problématiques et les enjeux touchant la végétation ont été déterminés, pour la mise en place des programmes d'intervention suivants :

- finalisation de l'inventaire;
- programme de plantation et de remplacement;
- abattage et essouchage d'arbres morts ou dangereux;
- programme d'entretien pour les jeunes plantations;
- programme d'entretien pour les arbres de 13 cm et plus de diamètre;
- programme d'entretien de massifs et d'espaces boisés;
- programme de communication et sensibilisation;
- mise en place d'un plan directeur.



Les arbres en ville ont une vie beaucoup plus stressante qu'en milieu naturel. Ils doivent être capables de croître dans différents milieux comme aux abords des rues et près des travaux de construction. Ils sont exposés à la pollution urbaine, au sel de déglçage, à la compaction des sols et à des lieux parfois restreints. Tous ces arbres plantés sur le domaine public sont de responsabilité municipale. Il est donc important de mettre en place des outils de gestion durable pour sauvegarder ce joyau naturel, un couvert végétal que peu de villes possèdent.

suite ►



La Ville de Drummondville vous invite donc à donner un coup de pouce aux arbres en milieu urbain et à participer à l'amélioration de ce patrimoine arboricole en ayant à l'esprit deux principes de base lors de vos prochaines interventions avec vos arbres, soit « le bon arbre au bon endroit » et « vos arbres... prenez-en soin de la bonne façon! ». Un dépliant à ce sujet est disponible sur le site internet de la Ville au www.ville.drummondville.qc.ca.

Attention à la sollicitation faite au nom de l'Association de bienfaisance des pompiers de Drummondville

Après avoir reçu plusieurs plaintes relatives à de la sollicitation faite en son nom dans la région, l'Association de bienfaisance des pompiers de Drummondville désire rappeler aux citoyens et aux commerçants que sa revue fait relâche en 2010.

En conséquence, il faut prendre note qu'il n'y a aucune compagnie au Québec mandatée pour solliciter au nom de l'Association de bienfaisance ni au nom de la revue annuelle de l'Association de bienfaisance des pompiers de Drummondville.

Toutefois, l'Association n'exerce aucun contrôle sur la sollicitation faite par les autres revues des pompiers du Québec. Les solliciteurs opèrent généralement par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Ils envoient tout simplement une facture à payer et les gens sont invités à acheminer un chèque vers un casier postal à Drummondville. Il est important de souligner que les pompiers de Drummondville ne sont aucunement liés à ces revues.

La population est donc appelée à être très attentive, car les solliciteurs utilisent un numéro de téléphone de Drummondville et une identification graphique semblable à celle des pompiers. En cas de doute, il suffit de joindre l'Association, par téléphone, au 819 474-8999.

De nouvelles subventions confirmées par la Ville

Dans le précédent numéro du bulletin figuraient des informations concernant une première série de subventions que la Ville avait octroyées à divers organismes œuvrant dans le milieu. Lors des séances du conseil municipal du 15 février et du 15 mars, d'autres montants ont été accordés. De plus, certaines sommes étaient déjà prévues dans des protocoles signés en 2009. Le tableau ci-après fournit plus de précisions.

SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

Les Légendes fantastiques , fourniture de services et subvention de fonctionnement	432 955 \$
Corporation du Centre culturel , programme de soutien à la pratique artistique	13 000 \$
Société de généalogie de Drummondville , subvention de fonctionnement et subvention spéciale	2500 \$
Corporation d'animation Heriot , subvention de fonctionnement et visites guidées des églises	29 000 \$

CENTRES COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

Les Loisirs Saint-Joseph , addenda au protocole d'entente signé en 2009, modification du montant accordé qui passe maintenant à :	87 735 \$
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault , addenda au protocole d'entente signé en 2009, modification du montant accordé qui passe maintenant à :	129 386 \$
Centre d'animation communautaire et familial Drummondville-Centre	3785 \$
Selon protocoles signés en 2009 : Centre communautaire Drummondville-Sud, 96 390 \$; Centre communautaire Pierre-Lemaire, 84 458 \$; Centre communautaire Saint-Charles (pour son animation et celle de l'Écosport), 79 264 \$; Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste, 129 520 \$; Centre communautaire Saint-Pierre (pour son animation et celle du Centre communautaire Drummondville-Ouest, 100 496 \$ et Centre communautaire de Saint-Joachim-de-Courval, 31 470 \$	521 598 \$

FÊTE DE QUARTIER

Fête de quartier Saint-Charles	2000 \$
---------------------------------------	---------

LOISIRS DIVERS

Club Triomax , Triathlon Cascades Drummondville, 10 000 \$ en argent et 10 000 \$ en services	20 000 \$
Corporation du Club de football Les Voltigeurs	2000 \$
Campagne « Plaisirs d'hiver 2010 »	2500 \$
Tournoi de pêche sportive et familiale	3000 \$
Tournoi invitation des Vétérans , valeur en services offerts	1800 \$

AUTRES

Semaine québécoise des familles , 10 000 \$ en argent et 1900 \$ en services	11 900 \$
Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec , 12 ^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat	1000 \$



Société de développement
économique de Drummondville
(C L D D R U M M O N D)

**Plus vous en saurez,
mieux vous pourrez planifier
Tournée Parlons exportations
2010 – Drummondville**

Aujourd'hui plus que jamais, les activités économiques et politiques du monde entier peuvent avoir un impact sur votre entreprise, que vous soyez exportateur ou non.

Exportation et développement Canada (EDC) et la Société de développement économique de Drummondville ont formé un partenariat pour vous présenter l'information la plus récente sur l'économie mondiale et ses répercussions sur votre entreprise.

Dans le cadre de la tournée Parlons exportations 2010, joignez-vous à M. Peter Hall, vice-président et économiste en chef à EDC, et renseignez-vous sur :



- les taux d'intérêt;
- les fluctuations monétaires;
- la manière de minimiser les risques et de maximiser les occasions;
- les perspectives d'exportation dans votre secteur d'activités;
- les stratégies à adopter pour réussir sur le marché mondial.

L'activité aura lieu :

le jeudi 6 mai 2010,
de 11 h 45 à 13 h 30,
à l'Hôtel et Suites Le Dauphin,
600 boulevard Saint-Joseph

Les participants pourront en outre accéder aux *Prévisions à l'exportation – Printemps 2010* – un document très prisé dans le domaine.

Pour en savoir davantage ou pour vous inscrire, vous pouvez joindre M. Dominic Jacques de la Société de développement économique de Drummondville au 819 477-5511.

Ventes-débarras : permis disponibles au Service des finances

Les ventes-débarras (ventes de garage) sont autorisées dans l'ensemble du territoire de Drummondville, aux conditions suivantes :

- toute personne désireuse de faire une vente-débarras, qu'elle soit propriétaire ou locataire du lieu où doit se tenir la vente, doit faire une demande et obtenir un permis en bonne et due forme auprès du Service des finances, 415 rue Lindsay;
- le permis est valide pour une durée de deux jours consécutifs;
- le coût du permis est de 25 \$;
- un demandeur peut obtenir un maximum de deux permis par année;
- le permis n'est valide que pour la personne au nom de laquelle il est émis, pour l'endroit et la période indiqués sur le permis;
- le permis doit être affiché en permanence pour toute la durée de la vente-débarras.

Déroulement d'une vente-débarras

- Les objets exposés ne doivent pas empiéter sur une rue, un trottoir ou tout autre lieu public;
- le propriétaire ou le locataire d'un immeuble où a lieu la vente-débarras peut y installer

une affiche pour annoncer la vente. Cependant, aucune affiche annonçant la vente-débarras ne peut être installée sur une propriété publique ou sur une propriété privée autre que celle du demandeur;

- l'affiche ne doit pas excéder 1 m² et peut être installée, au plus tôt, la veille de la vente et doit être enlevée le jour où la vente se termine;
- une vente-débarras ne doit en aucun temps nuire à la circulation ou à la visibilité des automobilistes et des piétons.

La Ville de Drummondville demande donc la collaboration des citoyens afin qu'ils se conforment à la réglementation en vigueur pour que de telles activités puissent se dérouler de façon sécuritaire tout en respectant la qualité de vie de la population.

Afin de s'assurer du respect de la réglementation, la Ville a convenu d'exercer une surveillance accrue des différents ventes-débarras qui auront lieu sur le territoire. Le titulaire du permis pourra être tenu responsable de toute infraction commise à l'occasion de la tenue de la vente-débarras. Il en va de même pour les citoyens qui ne se seront pas procurés de permis.

Nouvelles des centres communautaires

> Au Centre communautaire Saint-Pierre

Les artistes des groupes d'aquarelle, de dessin et du Club de photos de Drummondville invitent toute la population à venir découvrir leurs œuvres dans le cadre d'un vernissage :

le vendredi 23 avril, de 13 h à 21 h, et **le samedi 24 avril**, de 13 h à 17 h, au Centre communautaire Saint-Pierre, 575 rue Saint-Alfred

L'activité est chapeautée par les bénévoles du Centre communautaire Saint-Pierre. L'entrée est gratuite.

> Au Centre communautaire Pierre-Lemaire

Nouveauté : cours de secourisme accrédités par la Croix-Rouge

Depuis le début de 2010, le Centre communautaire Pierre-Lemaire peut compter sur deux formatrices accréditées par la Croix-Rouge canadienne pour dispenser diverses formations. Ces cours proposent des notions utiles pour des situations qui peuvent survenir à la maison comme au travail. En sachant quoi faire lors de situations d'urgence, vous pourrez faire une grande différence! Les cours, offerts au CCPL ou à l'endroit de votre choix, sont tous accrédités par la Croix-Rouge canadienne.

Dates	Cours	Heures	Coût
17-18 avril	Secourisme général et RCR – soins aux enfants	8 h 30 à 17 h	110 \$
24-25 avril	Secourisme général et RCR	8 h 30 à 17 h 30	110 \$
8 mai	Gardiens avertis	9 h à 17 h	45 \$

Pour information ou pour inscription : 819 474-2309

Les élèves du CFER conscientisés à l'environnement



Il y a quelques semaines, les élèves du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de la Commission scolaire des Chênes ont eu la visite de deux représentants du Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville. Ils ont alors démontré à l'équipe de la Ville les connaissances acquises grâce à leur parcours scolaire particulier axé sur le recyclage de différents matériaux. De plus, les élèves du CFER ont eu l'occasion de suivre un atelier de formation sur l'environnement donné par les professionnels du Service. À la suite de cette journée, qui fut pour tous une réussite sur le plan de la communication et de l'apprentissage, les jeunes ont reçu un certificat honorifique attestant qu'ils ont suivi avec succès un atelier de formation. Ils se sont engagés à agir concrètement, par de petits gestes, pour améliorer la qualité de l'environnement drummondvillois. Félicitations à tous les jeunes du CFER. La Ville de Drummondville compte sur vous!

Saviez-vous que...
Tous les contenants de plastique portant le logo de recyclage avec les chiffres 3 et 6 ne sont pas recyclables à Drummondville. Un truc pour les retenir : les plastiques sur leur « 36 » ne sont pas recyclables...

Écocentre de la MRC de Drummond
5620, rue Saint-Roch Sud
Drummondville

Horaire d'été en vigueur
Ouvert du mardi au samedi,
de 8 h à 17 h 30

Information :
www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre
ou 819 477-1312



Des « piles » de piles usées gérées de façon sécuritaire

Au cours de l'année 2009, la Ville de Drummondville a dévié du site d'enfouissement 3314 kg de piles usées. En effet, à la suite du bilan annuel, le Service du développement durable et de l'environnement a constaté une augmentation significative du nombre de citoyens qui utilisent les différents points de collecte, se départissant écologiquement de leurs piles usagées. Cette initiative de la Ville, instaurée à l'été 2008, a pour but de réduire la quantité de résidus domestiques dangereux envoyés au site d'enfouissement sanitaire et ainsi de protéger l'environnement. La Ville désire tout de même rappeler aux citoyens que **la réduction à la source reste la meilleure solution pour diminuer la contamination de l'environnement par les résidus**. C'est pourquoi elle incite les citoyens à faire l'achat de piles rechargeables plutôt que de piles classiques, ce qui sera, pour les générations présentes et celles à venir, une alternative écologique et économique.



La prévention, un investissement sûr

Le programme *La prévention, un investissement sûr* se veut un outil à l'intention des gens d'affaires. Il a été conçu par la Sûreté du Québec, en partenariat avec d'autres organismes qui ont à cœur la prévention du crime en entreprise. **Il a pour objectif de faire échec aux actes criminels et de réduire les pertes financières attribuables au vol et à la fraude** dans les différents commerces et entreprises. Le programme aborde les thèmes suivants : la fraude par carte de débit, par carte de crédit et par chèque, la fausse monnaie, le vol qualifié, le vol par effraction, le vol à l'étalage ainsi que le vol et la fraude à l'interne. Le contenu du programme est disponible sur internet au www.prevention-commerce.com. On y trouve la façon d'obtenir du matériel de formation si nécessaire. Les dirigeants d'entreprise peuvent donc faire des rencontres avec leurs employés en se servant des outils multimédias disponibles. De plus, on y fait mention de nombreux conseils pratiques de prévention afin de bien aménager le commerce et de bien outiller les dirigeants et leurs employés en regard de tous les crimes mentionnés précédemment.

Tous les aspects reliés aux causes potentielles pouvant amener quelqu'un à commettre un crime en entreprise y sont abordés de façon novatrice. C'est ce qu'on appelle la prévention du crime par le développement durable. Par son implication auprès de ses employés, de sa clientèle et de sa communauté, le responsable d'entreprise peut combattre les facteurs qui mènent un individu à commettre un crime. Il est primordial d'intervenir sur les causes pour éviter que quelqu'un devienne un contrevenant ou une victime du crime. **Un entrepreneur impliqué dans sa communauté combat le crime.**

Toutes ces informations sont disponibles au grand public et chaque citoyen y trouvera des moyens efficaces pour éviter la fraude ou l'arnaque. Il y a de nombreux autres sites qui peuvent aider les citoyens à bien se protéger contre le crime :

www.surete.qc.ca Site de la Sûreté du Québec sur lequel il y a de nombreux conseils de prévention et des liens utiles vers d'autres sites importants qui font la promotion de la sécurité.

www.opc.gouv.qc.ca Site de l'Office de la protection du consommateur où l'on peut faire une plainte, connaître ses droits de consommateurs et trouver des astuces pour se protéger.

www.recol.ca Site du Centre national des crimes économiques du Canada qui permet de trouver des renseignements forts utiles sur les fraudes économiques.

www.banqueducanada.ca/fr/billets Site qui explique comment reconnaître les vrais billets de banque.

www.phonebusters.com Site du Centre d'appel antifraude du Canada. On peut y trouver beaucoup d'informations concernant tous les types de fraude ou d'escroquerie.

Avec les nombreuses informations disponibles aujourd'hui, il n'y a pas de raison pour qu'une entreprise ou qu'un citoyen se fasse arnaquer. Il appartient à tout le monde de bien s'informer et de mettre en place les mesures appropriées pour se prémunir du vol, de la fraude et de tout autre crime. Il est important de faire connaître ces informations utiles autour de nous pour contrer le crime, car, ensemble, on peut y arriver. **La prévention, un investissement sûr.**

Sergent Hugues Lemaire
Sûreté du Québec de la MRC de Drummond
819 478-2575



Le brûlage de rebuts, un risque pour la forêt!

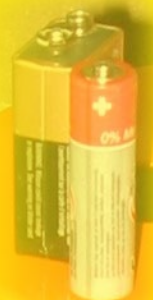


Bon an, mal an, le quart des incendies de forêt signalés en avril et en mai est imputable à des brûlages domestiques. De nombreux propriétaires procèdent au nettoyage de leur terrain en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt. En effet, l'herbe sèche et les broussailles deviennent propices à la propagation des flammes.

Avant l'allumage de tout feu en plein air sur leur terrain, la Ville de Drummondville recommande aux citoyens de communiquer avec un préventionniste du Service de sécurité incendie au 819 477-8622 afin de prendre connaissance de la réglementation municipale. Les feux à ciel ouvert sont autorisés dans certains secteurs seulement et il faut d'abord obtenir un permis.

Le Service de sécurité incendie vous rappelle que...

- dans une télécommande, une pile en bon état peut faire sauver quelques pas;
- dans l'avertisseur de fumée, une pile en bon état peut sauver des vies!



Encan annuel de vélos



Le Service des loisirs et de la vie communautaire, en collaboration avec Réseau Plein Air Drummond, tiendra l'encan annuel des vélos :

le samedi 24 avril,
à l'édifice Roger-Lauzon, situé au 570 de la rue Saint-Amant

8 h : ouverture des portes (possibilité de voir ce qui sera mis en vente)

9 h : début de l'encan

En plus des vélos pour adultes et enfants, il y aura possibilité de faire l'acquisition d'objets divers.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville au 819 478-6565.

SERVICE AQUATIQUE
Drummondville



Cours de natation Session mai-juin 2010

Début le 3 mai –
fin le 20 juin

Inscription hâtive
du 12 au 16 avril

Inscription générale
du 19 au 30 avril

819 477-1063



À compter du samedi 1^{er} mai prochain

Nouvelle saison pour D'Arbre en arbre Drummondville



D'Arbre en arbre Drummondville est un parc d'hébertisme aérien, unique en son genre par sa conception, son originalité, son ampleur et ses vues spectaculaires sur la rivière Saint-François.

Cette activité est accessible aux enfants et aux adultes, qu'ils soient sportifs ou non. Le parcours *Les Aventuriers* propose 21 ateliers et il s'adresse aux enfants de 7 ans et plus. Le parcours pour adultes comprend 52 ateliers, répartis en quatre niveaux de difficulté.

Chaque parcours est composé d'ateliers suspendus en hauteur : la tyrolienne, le pont de singe, la corde de tarzan, etc. Ceux-ci sont reliés par des plates-formes et des câbles qui permettent de cheminer d'arbre en arbre et de vivre des sensations fortes en toute sécurité grâce à l'utilisation d'équipements spécifiques. Des guides patrouilleurs diplômés vous accueillent afin de vous expliquer les consignes de sécurité et l'utilisation du matériel sur un parcours de démonstration.

D'Arbre en arbre Drummondville amorcera sa saison **le samedi 1^{er} mai**.

Périodes d'ouverture

- Les samedis et dimanches de mai, juin, septembre et octobre;
- 7 jours par semaine, du 24 juin au 6 septembre;
- à l'année pour les groupes de 20 personnes et plus sur réservation.

Les noctambules seront encore bien servis cette année avec les randonnées à la pleine lune. Réservation requise. Cette activité sera offerte aux dates suivantes :

- samedi 26 juin – La nuit des lucioles;
- vendredi 23 juillet – Un parcours tribal;
- samedi 21 août – Au clair de la lune;
- samedi 25 septembre – L'Arbre est dans ses feuilles;
- samedi 30 octobre – Nuit d'horreur IV.

Pour information et réservation :

D'Arbre en arbre Drummondville
526, rang Sainte-Anne
Téléphone : 1 877 397-4544
Internet : www.reseauxpleinair.com



Centre culturel de Drummondville

> PROCHAINS SPECTACLES

AVRIL

- 14 Conférence-causerie de Michel Koslovsky, à 19 h
- 16 École de théâtre Languedor
- 17 Patrick Norman
- 22 La Maison Marie-Rivier présente : Ipod et gramophone
- 23 Alex Perron
- 24 Marjo
- 27 Orchestre symphonique de Drummondville, à 19 h 30
- 29 Garou
- 30 La revue musicale Beatles Story

MAI*

- 1 Maxime Landry
- 2 Collège Saint-Bernard – gala primaire, à 15 h
- 7 Symphonie des jeunes de Drummondville, à 19 h 30
- 8 Martin Dubé
- 13 Gala Paul-Rousseau
- 14 Étienne Drapeau
- 17 Gala Excellence – école Jeanne-Mance
- 22 Académie de ballet de Drummondville, à 19 h 30
- 23 École de danse Any Levasseur et Centre communautaire Drummondville-Sud, à 14 h et à 19 h

Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire.
Information : www.centre-culturel.qc.ca ou 819 477-5412

* En raison de travaux majeurs au Centre culturel, des spectacles prévus en mai seront déplacés dans d'autres lieux. Surveillez la publicité à cet effet ou communiquez avec la billetterie du Centre culturel au 819 477-5412.

Campagne de financement pour Urbanités, l'art dans la rue!

Un festival en arts visuels qui s'active

De belles découvertes culturelles sont dans la mire de l'organisme Festival des arts de Drummondville qui s'active à mettre sur pied le festival en arts visuels intitulé Urbanités, l'art dans la rue!

En effet, le conseil d'administration du Festival des arts de Drummondville annonce le lancement d'une campagne de financement en vue de la présentation de cet événement en mai 2011.

Unique en son genre, cette manifestation culturelle se tiendra au centre-ville de Drummondville. Seront alors en vedette les arts visuels sous toutes leurs formes tels que : l'art éphémère, le Land Art, la mise en lumière créative de certains éléments architecturaux, la peinture en direct, les traverses des arts et les spectacles musicaux. Ce rendez-vous culturel saura se distinguer et invitera les gens de Drummondville et de la région à découvrir leurs propres capacités artistiques.

La population peut soutenir ce projet en se procurant des billets de tirage pour la Loto-Urbanités. Offerts au coût de 10 \$ chacun, les billets donnent la chance de gagner l'un des cinq prix, lesquels sont d'une valeur totale de 7420 \$. Des voyages culturels à Paris, à New York et dans Charlevoix font partie des lots à gagner. Les billets sont en vente à la Galerie d'art Heriot et dans plusieurs commerces participants.

Information : 819 474-3245

Rappel – Présentation de projets culturels

La Ville de Drummondville a lancé l'hiver dernier un appel de projets aux organismes (culturels et communautaires) à but non lucratif et aux artistes de toutes les disciplines et de tous les secteurs culturels. Les projets retenus seront intégrés dans l'Entente triennale de développement culturel.

Afin de permettre aux organismes et aux artistes intéressés de profiter davantage de cet appel, la Ville de Drummondville rappelle que la date limite pour le dépôt des projets, d'abord fixée au 26 mars, a été reportée **au 31 août prochain**.

Les projets culturels doivent s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes identifiés dans la Politique culturelle de la Ville, soit l'engagement envers les citoyens, l'engagement envers les créateurs et les organisations, l'alliance culture et tourisme ainsi que le patrimoine, les paysages et l'histoire. Chacun des projets retenus sera financé pour un montant maximum de 5000 \$. Cette somme ne doit pas correspondre à plus de 50 % des ressources nécessaires à la réalisation du projet.

Le formulaire d'inscription est disponible au Service des arts et de la culture, situé au 545 rue des Écoles, ou au www.ville.drummondville.qc.ca. Information : 819 850-1327 ou artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.

Gilles Carle au Musée populaire de la photographie

Le Musée populaire de la photographie présente jusqu'au 16 mai prochain une trentaine d'images photographiques réalisées par le cinéaste Gilles Carle. Prévues depuis plus d'une année, cette exposition montre une série de photographies expressément choisies par Chloé Sainte-Marie, celle qui fut sa compagne de vie au cours des dernières décennies.

Bien qu'il s'agisse surtout de portraits, les images forment un ensemble éclectique. Elles ont été puisées dans un ensemble qui ne doit rien à ce qui pourrait se définir comme un corpus d'œuvres à caractère public. Plutôt intimes dans bien des cas, il s'agit ici de photographies issues de plusieurs années d'une pratique privée qui montre certaines des personnes qui ont accompagné Gilles Carle au fil des années. S'il y a quelquefois mise en scène, ce qui s'explique bien pour un cinéaste, on y sent également une sorte d'improvisation propre aux artistes ou artisans qui se lancent dans la réalisation d'un travail ouvert à la souplesse et à l'adaptation. Le résultat est toujours plus frais et convaincant qu'un autre type de démarche qui consisterait à tout prévoir, se privant ainsi de profiter des charmes du moment présent, ce que le cinéaste a su éviter.

Certaines des images ont manifestement déjà été exposées dans un environnement domestique, probablement celui du couple Carle-Sainte-Marie à l'Île-Verte. Le public pourra donc avoir accès aux mêmes images accrochées aux murs de la demeure qu'ils ont habitée durant quelques années.

Le Musée populaire de la photographie est ouvert au public du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h. L'admission générale est fixée à 5 \$.

« Suivez le clocher, vous trouverez le Musée ».

